M. Lacabane

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1847.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 AVRIL 1847,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société :

709. M. le chevalier Freteau de Pény (H. R. J. B. E.), référendaire à la Cour des Comptes, rue Sainte-Croix-d'Antin, n° 1;

710. M. l'abbé Dassance (P. N.), aumônier du collége royal de Louis-le-Grand, rue de Vaugirard, 50; ces deux membres sont présentés par M. Bernard de La Fortelle;

711. M. Eugène Janin, attaché aux travaux de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Grande rue, 37, à Passy; présenté par M. Guessard;

712. M. Antonin Macé, professeur d'histoire au collége royal de Saint-Louis, rue Monsieur-le-Prince, 14; présenté par M. J. Desnoyers;

713. M. Edouard Ternier, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); présenté par M. Bellaguet, qui sera son correspondant.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part des auteurs :

Eléments carlovingiens, linguistiques et littéraires (par J. Barrois), Paris 1846, impr. de Crapelet, lib. de Renouard, 1 vol. in-4°.

Notice sur un cachet d'oculiste romain, par Ch. Dufour ; Amiens, 1847, br. in-8°, extr. du t. VIII, des Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.

De la part de M. de Caumont :

Bulletin monumental, n° 2, du 13e volume.

De la part de diverses sociétés :

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, t. VI. 1845-1846. 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie ; comité central, séance du 11 novembre 1846.

Annales de la Charité ; revue mensuelle. Prospectus.

Correspondance.

M. Barabé, archiviste du département de la Seine-Inférieure, adresse des remercîments pour son admission dans la Société de l'Histoire de France.

— M. Louis Vol, rédacteur en chef de l'*Echo de l'Oise*, témoigne sa reconnaissance pour le même sujet ; il propose de faire connaître les publications de la Société dans le Journal dont il est principal rédacteur. Le Conseil accepte cette offre et décide qu'un exemplaire de la collection des *Annuaires* et de la 1re série du *Bulletin* sera envoyé à M. Vol.

— M. de la Villegille annonce que l'introduction du Journal de Barbier est à peu près terminée, et qu'elle sera remise sous deux ou trois jours au commissaire responsable.

— M. de Lafons, baron de Mélicocq, envoie de nouveaux extraits des registres manuscrits des Archives de Béthune : ces documents sont relatifs à Jehan de La Vaquerie ; à des représentations de jeux et mystères ; à l'usage du feu grégeois en Picardie au xvie siècle, et à divers autres sujets d'art et d'industrie.

Objets d'administration. — Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Journal de Barbier, t. Ier. — Il ne reste plus à imprimer que l'introduction qui devra former deux feuilles.

T. II. — La feuille 1re est tirée. La feuille 2 est en épreuve.

Commynes, t. III. — La feuille 34 est en bon à tirer.

Vie de Saint-Louis, t. II. — Les feuilles 1 à 13 sont tirées ; les feuilles 14 à 17 sont en première.

Registres de l'Hôtel de Ville de Paris, t. II. — Les feuilles 1 à 21 sont tirées ; les feuilles 22 à 24 en première.

— M. le Président du comité des fonds fait le rapport annuel sur la situation, en magasin, au 1er janvier 1847, des volumes publiés par la Société. L'ordre le plus parfait a été constaté ; la vente continue d'être favorable.

— M. Lenormant informe le Conseil, que M. le Duc de Noailles est tout disposé à confier à la Société de l'Histoire de France, la publication des lettres de Madame de Maintenon, dont il prépare depuis plusieurs années une édition nouvelle. Tout se réunit pour donner à ce recueil, une grande valeur littéraire ; les éditions précédentes des lettres de Madame de Maintenon, surtout celle de La Beaumelle, quoique la moins incomplète, étant d'une infidélité incroyable.

Cette proposition, appuyée par plusieurs membres et très-favorablement accueillie par le Conseil, est renvoyée à l'examen du Comité de publication.

— Le même comité n'ayant pu encore présenter son avis définitif sur les Mémoires inédits de Daniel de Cosnac, M. Lenormant expose au Conseil, son opinion personnelle, très-favorable à cet ouvrage. Selon lui, ce serait le complément le plus intéressant et le plus convenable du volume qui contiendra les Mémoires de Beauvais-Nangis. M. Lenormant s'est mis directement en rapport avec M. le docteur Long, qui a envoyé la copie des Mémoires de l'Archevêque d'Aix ; il l'a engagé à communiquer à la Société le manuscrit original. Dans le cas où cette publication serait autorisée, M. Lenormant se chargerait volontiers d'en être le commissaire responsable.

— M. de Wailly entretient le Conseil d'un manuscrit probablement inédit, qui a fixé l'attention de M. Douët d'Arcq, et qui pourrait aussi servir de complément au volume de Beauvais-Nangis. Il contient une suite de portraits des membres du Parlement de Paris, vers 1660. Chacun d'eux fournirait la matière d'une douzaine de lignes environ ; le manuscrit pourrait former environ 100 pages.

— M. Marchegay, présent à la séance, rend compte de l'état des travaux préparatoires du recueil sur l'Histoire des Comtes d'Anjou. Les *Gesta Consulum Andegavensium*, et d'autres fragments de chroniques ont été copiés, tant par lui que par M. Salmon, son collaborateur. Celui-ci, pendant un séjour récent à Rome, a copié ou collationné, dans les manuscrits de l'ancien fonds de la Reine de Suède, plusieurs chroniques importantes, offrant des variantes et

même des additions nombreuses. Ils ont continué l'un et l'autre de rassembler les chartes relatives aux Comtes d'Anjou qui offrent des renseignements historiques. M. Grille, d'Angers, leur a communiqué plusieurs documents intéressants, et entre autres une chronique originale de Saint-Aubin. Le travail avance donc très-sensiblement et sera vraisemblablement terminé vers la fin de cette année.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

7. — Nous avons annoncé, il y a quelques mois, la publication d'un *Mémoire* de M. Bernard de Montbrison *sur les Origines du Lyonnais* (1). Les recherches auxquelles s'est livré l'auteur de ce mémoire dans le premier chapitre tendent à établir que le nom des anciens habitants du Lyonnais est *Ségusiaves* et non *Ségusiens*, comme on le croit généralement. Cette proposition est appuyée principalement sur le témoignage de quatre monuments antiques, qui semblent décider effectivement la question, s'ils sont authentiques et si les inscriptions qu'ils portent ont été bien lues. Le premier de ces monuments est une monnaie d'argent sur laquelle on lit, au tour d'une figure casquée : SEGVSIAVS. Le second est un *ex-voto* trouvé à Bagnères de Luchon, et placé maintenant dans le musée de Toulouse. On y lit cette inscription, qui, selon M. Bernard, paraît être du premier siècle de notre ère :

NYMPHS
CASSIA
TOVTA
SEGVSIAV
V. S. L. M.

Le troisième monument a plus d'importance que les deux premiers, parce qu'il a été trouvé dans le pays même. C'est une pierre tumulaire, récemment extraite des démolitions du vieux pont du Change, à Lyon, lequel datait du XI^e^ siècle. Sur l'une des faces de cette pierre on lit l'inscription suivante :

PMAGLIO PRISCIAN
SEGVSIAVO
PATRI PAMAE PRISCIAN.

(1) Voir la *Bibliographie* de 1846, n° 395.

dont l'auteur propose ainsi la restitution : « *Publio Maglio Prisciano Segusiavo patri pientissimo amatissimo Ælius Priscianus*, ou, en français, Ælius Priscianus, à son père très-pieux et très-aimé, Publius Maglius, Segusiave. » Le quatrième monument, le plus concluant de tous, a été trouvé aussi dans le pays, et concerne un de ses principaux magistrats ; c'est une plaque de bronze sur laquelle est ciselée une inscription funéraire à la mémoire de Sextus-Julius Lucanus, décemvir de la cité des Ségusiaves. La forme des caractères permet d'assigner à cette inscription la date du IIe siècle. En voici les trois lignes principales :

SEX IVL LVCANO II VIR
CIVITAT SEGVSIAVOR
APPARITORES LIB.

Discutant ensuite l'autorité des textes où sont nommés *Segusiani* ou *Sebusiani*, les anciens habitants du Lyonnais, M. Bernard fait remarquer qu'on a eu tort de voir ce nom dans un passage du plaidoyer de Cicéron pour P. Quintius, et qu'il faut lire *Sebaginos*, conformément aux manuscrits 6369 et 7777 de la Bibliothèque royale. Quant à César qui mentionne deux fois ces peuples au VIIe livre de ses Commentaires, il a écrit le nom *Segusiauis* au datif, suivant un manuscrit (à la vérité peu ancien) qui, de la bibliothèque de De Thou, a passé dans celle du roi, sous le n° 5766. Si donc cette leçon est bonne, il y a faute dans toutes les éditions des *Commentaires*. « Au surplus, dit M. Bernard, ils est très facile d'expliquer l'erreur si générale que nous venons de relever. On a confondu avec les *Segusiavi* un petit peuple voisin que César appelle *Sebusiani*, et qui occupait à peu près l'arrondissement de Trévoux ou le sud-ouest du département de l'Ain. De cette confusion est né le mot *Segusiani*, lequel a paru d'autant plus naturel, qu'il se rapprochait de celui des habitants de Suze, *Segusini*, *Segusienses*, beaucoup plus connu des auteurs, soit parce qu'il se trouve sur un plus grand nombre d'inscriptions, soit parce qu'il a survécu plus longtemps, grâce à ce qu'il se rapporte à une ville encore existante, tandis que l'autre s'appliquait à un pays dont l'existence a été plusieurs fois bouleversée. » Les autres chapitres du mémoire traitent successivement de l'étendue du territoire des Ségusiaves, de la ville de Feurs, capitale de ce pays avant l'arrivée des Romains, et durant les premiers siècles de leur domination ; de l'origine et des progrès de la ville de Lyon sous les Romains, qui en avaient fait la capitale d'une partie de la Gaule ; des grandes routes qui traversaient le territoire des Ségusiaves sous les Romains ; des localités de la Ségu-

siavie où passaient les voies romaines, et des principaux monuments qui s'y trouvent. Une carte du *pagus Lugdunensis* et plusieurs *fac-simile* d'inscriptions accompagnent l'ouvrage.

Vestiges de la domination des princes de Lusignan dans l'île de Chypre. Fragment d'un mémoire de M. Mas-Latrie sur *Nicosie, ses souvenirs historiques et sa situation présente.* (Suite.)

« L'ancien palais royal ne suffisant plus aux besoins ou au luxe de la maison des rois de Chypre, Pierre II se détermina à élever un nouvel édifice dans la citadelle qu'il construisait auprès des remparts du sud-ouest pour compléter la fortification de Nicosie, commencée par le roi son père. Indépendamment du palais, Pierre mit à couvert sous les murs de sa vaste citadelle le couvent de Saint-Dominique, où le roi et la reine avaient des appartements réservés, qu'ils venaient habiter chaque année pour suivre plus exactement les offices de la semaine. Dans les dépendances du monastère se trouvait encore, depuis la perte de la Terre-Sainte, le siége du patriarcat latin de Jérusalem, auquel les Lusignans avaient assuré une riche dotation.

« Il paraît que la plus grande magnificence fut apportée à la construction et à l'ameublement de la nouvelle résidence des rois. Les historiens de Chypre n'en parlent qu'en la désignant sous le nom du « Beau palais; » Diomède Strambaldi, qui l'avait vue, l'appelle « la merveilleuse cour, à laquelle nulle autre demeure ne peut être « comparée. » On préférerait à cet éloge exagéré une simple description de ses richesses; mais il ne peut être douteux qu'à une époque et dans une ville où l'on construisait en marbre blanc les portails des églises, comme ceux de Sainte-Sophie et de Sainte-Catherine, on n'ait construit en marbre la demeure royale, et que dès sa fondation, ses appartements n'aient été enrichis des tentures et des meubles précieux que dévastèrent, au siècle suivant, de terribles ennemis.

« Jacques Ier acheva la construction du château fort commencé par son neveu, et y fit comme lui sa résidence. Il y tenait sa cour, il y recevait les seigneurs étrangers qui, venant d'Europe, relâchaient presque toujours en Chypre avant d'accomplir leur pèlerinage de Terre-Sainte, ou à leur retour des saints lieux. Simon Sarrebruck, baron d'Anglure, au diocèse de Troyes, y fut dignement accueilli, en 1393, par le roi et la reine de Bavière. Le compagnon inconnu du baron champenois, qui, plus heureux que lui, put revoir la France, a décrit leur réception à Nicosie dans une

naïve et intéressante relation. En 1426, le palais royal fut pillé par les mamelouks du sultan Barsebaï, vainqueurs de Janus à Chérokhidia, et le visir Khalil Dhaheri, historien de cette campagne, ne manque pas de remarquer que les Égyptiens trouvèrent « l'habitation royale remplie de lits somptueux, d'une infinité de « meubles de grand prix, de tableaux superbes, de croix d'argent « en grand nombre. » Mais, au milieu de toutes ces merveilles, ce qu'admirèrent le plus les Musulmans, ce fut « un meuble, un « orgue, qui, à peine placé sous les doigts, rendait les sons les plus « agréables et les plus mélodieux. »

« Le palais, réparé et habité par le roi Janus après son retour du Caire, où il avait été emmené captif, est certainement la résidence qu'habitait aussi la reine Charlotte de Lusignan, épouse de Louis de Savoie, lorsqu'elle conféra au seigneur de Rasseghen, en Flandre, l'ordre royal de l'Épée, par un brevet donné en 1459 au *palais de la citadelle de Nicosie*. Il y avait toujours à cette époque, dans des locaux réservés, plusieurs lions, et sans doute, comme autrefois, des autruches.

« A la fin du siècle, les Vénitiens, devenus maîtres définitifs de Chypre, après le simulacre de cession volontaire de Catherine Cornaro, démantelèrent la citadelle, comblèrent ses fossés, brisèrent ses ponts-levis, et arborèrent sur la porte principale l'étendard de Saint-Marc. Un parent de la reine, Gabriel Cornaro, dont la famille ne pouvait inspirer de crainte au sénat, obtint plus tard la faculté de restaurer une partie du palais et de l'habiter.

« Saint-Dominique existait encore. Ce beau monastère, dont nous n'avons pas assez parlé, avait reçu de nombreuses possessions de la piété des rois et des seigneurs de l'île. Ses richesses furent aussi pillées en 1426 ; mais une partie avait été mise à couvert dans le château de Cérines ; de nouvelles offrandes vinrent bientôt réparer les ravages des mamelouks, et, en 1461, les religieux purent donner à la reine Charlotte, leur bienfaitrice, obligée de fuir devant son frère Jacques le Bâtard, douze statues d'apôtres en argent, un nombre considérable de croix, d'encensoirs et de calices de même métal, une paix en or, entourée de pierres précieuses, et deux rubis d'un prix inestimable, dont on ornait aux grandes fêtes le maître-autel, autour duquel étaient inhumés seulement les princes de sang royal.

« Au XVI^e^ siècle, on voyait encore dans cette partie de l'église les tombeaux de six rois, de plusieurs reines et des princes de Galilée, d'Antioche et de Tripoli, leurs enfants. Les rois étaient Hugues II, monté sur le trône en 1253 ; Hugues III, roi de Jérusalem et de

Chypre, à qui saint Thomas d'Aquin a dédié son livre *du Gouvernement des princes ;* Pierre II, marié à Valentine de Milan, l'une des dix filles de Bernabo Visconti ; Janus, l'ami de Boucicaut, le digne neveu de Pierre Ier, marié à Charlotte de Bourbon, et Jean II, l'indolent époux d'Hélène Paléologue. Un fils de Charles d'Anjou reposait aussi dans le chœur. Les chapelles étaient décorées des tombes de seize évêques, archevêques ou patriarches, et de nombreuses dalles des Ibelin, des Tibériade, des Sidon, des Beyrouth, des Jaffa et des comtes d'Edesse, noms illustres que les seigneurs chypriotes conservaient avec orgueil comme le souvenir des conquêtes de leurs pères en Syrie.

« L'église du monastère gardien de ces tombeaux devait être d'une riche architecture, car ces cloîtres — il en avait deux — étaient entièrement construits de marbre. En dedans des galeries se trouvaient, suivant l'usage, les parterres et les fontaines ; au dehors, tout autour des cloîtres, s'étendaient des jardins arrosés d'eaux courantes, ombragés d'arbres magnifiques. Assis au balcon du père Liaurado, voyant sous mes yeux la végétation splendide de son enclos, cueillant de la main à cette élévation les fruits de ses orangers, je ne puis croire exagéré le tableau que le *Chorographe* de Chypre trace du verger de Saint-Dominique, où il avait pu venir souvent réfléchir sur les malheurs de sa royale famille. On y comptait plus de cinq cents pieds de citronniers, d'orangers et de grenadiers, aussi gros qu'un homme. Les plantes, quelles qu'elles fussent, y prenaient un accroissement si rapide, que deux rejetons de myrthes — arbustes partout ailleurs, même en Chypre, où ils sont indigènes — s'étaient tellement développés, avec peu de soins, que deux hommes pouvaient à peine, en joignant leurs mains, entourer un de leurs troncs.

« En 1567, tout fut rasé : vergers, cloître, église, ruines de l'ancienne citadelle, et nouveau palais de Georges Cornaro, tout fut détruit, et les matériaux jetés dans la construction de l'enceinte plus forte que les provéditeurs de Saint-Marc resserraient autour de Nicosie. Tout vestige de l'ancienne demeure royale n'a cependant pas disparu encore du sol, bien que les fossés et les remparts vénitiens paraissent avoir été pris sur son emplacement même. L'aqueduc voisin de la porte actuelle de Paphos est probablement le même qui fournissait l'eau au palais ; la construction considérable que je voyais au sud de la terrasse du couvent, au milieu du quartier maronite, me paraît en avoir incontestablement fait partie. C'est une vaste salle à arceaux gothiques, à moitié sous terre, qui, après avoir servi de parc d'artillerie aux Turcs, renferme aujour-

d'hui trois moulins à blé. La voûte, les baies, les nervures sont en ogives; les murs, extrêmement épais, supportaient un ou plusieurs étages de pièces entièrement démolies. Un étroit escalier donne seul accès aujourd'hui dans cette grande casemate.

« Je l'examinai avec attention; je réédifiai par la pensée le palais et la forteresse dont elle dépendait, je cherchai à me rendre compte de sa position, de ses alentours, et de cet examen est résulté pour moi la conviction que le palais des Lusignans, que cette « forte et belle citadelle » de Pierre II, dont parle le père Étienne, était située aux lieux que j'ai décrits. Elle devait s'étendre dans la direction d'Omoloïtades, petit village grec très-près de Nicosie, et se rapprocher davantage de la porte de Paphos et du couvent latin, peut-être ancien couvent des Carmes, voisin du palais où séjourna Nicole Le Huen, religieux de Pont-Audemer, en 1487.

« Le sérail, que j'allai visiter de nouveau après avoir longtemps exploré la porte de Paphos, ne peut satisfaire aux données que nous avons sur la résidence royale. C'est pourtant un ancien palais franc, peut-être l'hôtel d'un fils des Lusignans, ou l'hôtel du comte d'Edesse qui semble avoir été dans cette partie de la ville, vers le nord-est. Il ne conserve presque plus rien aujourd'hui de son ancienne architecture, si ce n'est la galerie à colonnes du premier étage et la haute porte d'entrée, dont les fenêtres et les moulures gothiques sont intactes à l'intérieur. Sur la façade, vers la place, on distingue encore l'empreinte d'un lion ailé, en bas-relief, soutenant le livre des évangiles de saint Marc, armes de la république de Venise. Après la démolition du palais de la porte de Paphos, et peut-être dès l'abdication de Catherine Cornaro, le lieutenant-gouverneur de l'île dut l'habiter; mais tout l'intérieur a été reconstruit par les Turcs à la hâte, sans régularité et sans goût.

« Le nom de sérail que l'on donne à cette demeure n'indique au reste en aucune manière une fondation royale ou princière. Dans toutes les villes turques, on appelle *seraï*, la résidence, quelle qu'elle soit, palais ou maison, du gouverneur ou du chef politique du pays. Les maisons de bois et de terre glaise qu'habitent les zabits à Larnaca, Limassol, Ktima et Famagouste, sont aussi des sérails.

« Au-devant de l'hôtel du pacha est une place irrégulière, ornée d'une fontaine dont l'eau est excellente, comme toutes les eaux de Nicosie. Un des côtés de la place est bordé par le jardin de la « mosquée du sérail, » petite nef latine du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle, précédé d'un porche en arcades, dont le pavé conserve encore les traces d'anciennes épitaphes françaises, de chevaliers dans leurs

costumes du moyen âge, de nombreux cénobites à cuculles marqués de plusieurs croix. C'était peut-être une église des Augustins ou des religieux de la Merci.

« Après ma visite au gouverneur, ce que je désirai le plus à Nicosie, c'était de voir Sainte-Sophie et les principales mosquées de la ville, que j'avais reconnues déjà dès mes premières sorties comme d'anciennes églises franques. Mezrour m'avait fait la courtoisie de désigner un des officiers du sérail ponr m'accompagner pendant ma tournée, faire ouvrir les mosquées, et lever les difficultés s'il s'en présentait dans mes explorations. C'était un officier du rang de commandant pour le moins ; il ne sortait jamais sans avoir derrière lui un grand noir porteur de son chibouk, ce qui me faisait beaucoup d'honneur quand lui-même daignait m'escorter. J'entrai à Sainte-Sophie sans avoir besoin de ses bons offices.

« Les baouabs, portiers de la mosquée, ne voulant pas manquer l'aubaine qu'ils attendaient du voyageur franc, et ayant appris que je demeurais à Larnaca, chez le consul de France, parlementaient déjà avec Christodouli quand j'arrivai seul à la porte. Il ne fut question ni d'ôter les bottes, comme on l'exigerait encore, à Damas, du chrétien privilégié admis à pénétrer dans une mosquée, ni même de mettre par-dessus ma chaussure les grandes babouches de maroquin ou de jonc comme à Constantinople. J'entrai dans la mosquée avec mes souliers poudreux, mais j'eus le soin — ce qui toucha beaucoup mes guides — de marcher sur les parties des bas côtés que ne couvraient pas les *seddjadeh*, ou de les faire soulever quand je voulais traverser les nefs. Ce n'est pas la crainte de salir ces beaux tapis de Perse qui porte les musulmans à marcher pieds nus dans les mosquées, mais bien le respect profond qu'ils ont pour la divinité et pour ses temples, qu'ils croiraient profaner en y apportant la poussière du dehors. Dans leurs prières, les Turcs se montrent encore plus pénétrés du sentiment religieux, et jamais ni Zurbaran ni le Dominiquin n'ont rendu le sentiment de la ferveur et du recueillement intimement mieux que ne l'exprime le plus petit enfant musulman aussitôt qu'il arrive à l'âge de faire ses namaz.

« On lit dans une ancienne chronique de Chypre que l'église de Sainte-Sophie, commencée en 1209, sous le règne de Henri Ier, par l'archevêque Albert, fut terminée en 1228, sous Henri Ier, par Eustorge, prêtre d'Auvergne, élevé au siége de Nicosie, pendant le quatrième concile de Latran. Le plan de l'édifice, l'ensemble de son architecture et de ses ornements, répondent parfaitement à ces données, car Sainte-Sophie est une église gothique de style ogival

élancé; ses voûtes, ses nervures, ses colonnes, ses meneaux, ses feuillages portent tous l'empreinte de cette noble sévérité et de cette simplicité élégante qui est le propre des monuments du XIIIe siècle. Telle est la Sainte-Chapelle de Paris, à laquelle on peut comparer la cathédrale de Nicosie, sauf l'élévation plus grande de la première église, et l'excédant de largeur dans les nefs de la seconde.

« Sainte-Sophie de Nicosie ne ressemble en rien à la basilique de Constantin, dont elle a pris seulement le vocable, ni à aucune autre église grecque. C'est un édifice complétement gothique, et, circonstance à remarquer dans une société où les méridionaux dominaient probablement dans toutes les classes autres que la noblesse, c'est l'ogive du Nord plutôt que l'arcade arrondie du Midi que l'on y trouve partout, comme dans toutes les autres constructions des architectes francs-chypriotes. N'empruntant rien au goût byzantin, ni les formes en croix grecque, ni les coupoles, ni les mosaïques, ni les ornements à perles, ces monuments ont été en entier bâtis dans le style ogival et gothique. Les raisons qui avaient déterminé les premiers Lusignans à donner à leurs monnaies l'aspect des espèces de l'empire de Constantinople pour les accréditer plus facilement au milieu de populations grecques nouvellement soumises à leur autorité, ces raisons ne pouvaient influer en aucune manière sur la forme ou la décoration des édifices qu'ils élevaient. Et, en effet, nous voyons que Hugues et Henri Ier fondent Sainte-Sophie de Nicosie, église pure de toute influence byzantine, en même temps qu'ils imitent les coins impériaux sur leurs monnaies. Mais avant le milieu du XIIIe siècle ils répudient ces légers emprunts de circonstance, en même temps qu'ils rompent politiquement avec les empereurs de Constantinople, et, dès cette époque, le caractère franc règne exclusivement sur leurs monnaies, comme il avait dû régner toujours dans leurs églises, dans leurs tombeaux et leurs costumes.

« Je ne décrirai ni Sainte-Sophie ni les autres mosquées de la ville; ces détails m'entraîneraient trop loin. Mais, avant de quitter Nicosie, je réunirai les traits qui m'ont frappé dans l'examen circonstancié que j'en ai fait, et j'essayerai d'apprécier dans son ensemble le style d'architecture franque-chypriote, dont toutes les provinces de l'île conservent encore des monuments.

« Un mot seulement de l'aspect général de la grande mosquée de Nicosie. On n'y voit au dehors ni les combles aigus, ni les clochetons élancés de nos églises d'Occident; tout s'y termine en plans ou en terrasses horizontales. C'est le caractère essentiel qui distingue le gothique de Chypre du gothique d'Europe, presque sem-

blables pour tout le reste. Un porche à trois portails précède l'église et s'appuie sur deux hautes tours carrées, ornées d'un faîtage en encorbellement. La façade intérieure, toute en marbre blanc, est également percée de trois portes couvertes de sculptures, et donnant accès aux nefs qui divisent l'église. Les pavés de ce triple vaisseau ont été dix fois bouleversés par les Vénitiens, par les Turcs, et par les chercheurs de trésors de toutes nations qui de temps à autre viennent, munis de firmans, saccager les tombes épargnées par leurs prédécesseurs. J'ai lu sur ces débris quelques noms, fameux au temps des Lusignans, oubliés aujourd'hui; deux seulement rappellent des familles encore existantes, et tous les deux de nobles maisons piémontaises : les *Josselin* et les *Provana*. Les *de Brie*, les *de La Tour*, nous appartiennent sûrement; mais où retrouver les anneaux perdus de la chaîne qui les rattache aux familles de notre France?

« A côté de Sainte-Sophie, à l'extrémité des bazars, est la jolie église de Saint-Nicolas, ancien besestein (bourse des négociants arméniens, grecs et turcs), aujourd'hui magasin à blé. Un porche précède la nef à l'ouest; mais l'entrée la plus ordinaire paraît avoir été de tout temps sur le côté septentrional, où existent trois belles portes. La principale a pour archivolte un vrai ciel de fleurs et de feuillages en ogive, tant les roses, les violettes, les bourgeons de toute espèce sont multipliés et pressés sur ses tores. Le XIII^e^ siècle aurait été plus sobre dans ses ornements. Le fronton qui surmonte l'archivolte est doublement festonné à l'intérieur de fleurons, à l'extérieur d'un cordon de roses; au sommet, un bouquet de feuillages s'épanouit sur une colonnette; au centre du tympan s'ouvre une baie dont les nervures, nouées en dessins curvilignes, forment une *rose flamboyante*, décoration presque caractéristique des constructions du XV^e^ siècle. Je croirais Saint-Nicolas du commencement de ce siècle ou de la fin du XIV^e^.

« J'avais lieu de craindre que les servants d'Arab-Achmet, mosquée située entre les portes de Paphos et de Cérines, ne fussent pas aussi faciles que ceux de Sainte-Sophie. Je savais que l'iman leur chef, musulman rigide, n'avait jamais permis à un chrétien d'entrer dans son temple. Récemment, il avait failli ameuter le quartier contre un Européen arrêté inoffensivement sur le seuil; enfin, le comble du scrupule, il avait refusé les plus séduisants bakchichs pour permettre à cet étranger de venir, à une heure où nul musulman ne s'y trouverait, jeter un coup d'œil rapide dans l'église.

« Ces circonstances, et ce que l'on m'avait dit de quelques pierres historiques aperçues dans le petit jardin environnant la mosquée, me

faisaient attacher plus d'importance à la connaître, et je résolus d'user, s'il le fallait, de tous les droits que me donnait mon firman pour pénétrer dans cet inaccessible sanctuaire. L'iman étant difficile, il fallait prendre l'affaire de haut. Je lui envoyai dire que tel jour, à telle heure, je désirais visiter la mosquée dans tous ses détails; et je le priai de faire enlever d'avance les nattes et les tapis de la nef, pour que je n'eusse pas à attendre quand je voudrais examiner les dalles. Le message eut un plein succès. Quand j'arrivai à Arab-Achmet avec l'officier du sérail, je trouvai tout disposé, et je pus, non-seulement m'installer dans la mosquée, où je passai une demi-journée, mais y faire entrer les Pères avec quelques voisins du couvent qui s'étaient joints à nous.

« Je quittai satisfait l'iman d'Achmet le Noir, emportant une assez riche moisson archéologique de sa mosquée : plusieurs épitaphes de seigneurs grecs du temps des Lusignans, les desseins des tombeaux de grands officiers et de chevaliers du royaume en costume de guerre, des dames revêtues de leurs gracieuses pelisses du XIVe siècle, plusieurs inscriptions curieuses des Morosini de Venise, des Mimars, seigneurs d'Aschia près Kythrea, des De Nores, des Rivet, des Babin, des Du Four, des Navarre, famille illustrée au XIIIe siècle par Philippe de Navarre, poëte, moraliste, jurisconsulte, homme de guerre avant tout, le modèle de ces chevaliers francs d'Orient, maniant la plupart la plume aussi bien que l'épée, quand ils en prenaient la peine, quittant le haubert pour venir dans le prétoire d'une cour féodale discuter les questions les plus délicates de la jurisprudence — eux dont nos Vély louaient la fière ignorance ! »

III.

BIBLIOGRAPHIE (1).

40. — *Annales des Dominicains de Colmar*, publiées en MDXCIX par Ursteis, professeur de mathématiques à Bâle; traduites, commentées et augmentées par L. V. Ravenez. Publications du journal *le Progrès*. In-8° d'une feuille. 1847, Colmar, imprimerie d'Hoffmann.

Première feuille.

(1) Tous les ouvrages annoncés dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* se trouvent à la librairie de J. Renouard, rue de Tournon, n° 6.

41. — *Annuaire administratif, historique, statistique et commercial du département de l'Hérault* pour l'an. 1847. 30e année. In-32 de 5 feuilles 1/4. Montpellier, librairie de Castel. Paris, librairie de Dumoulin. Prix..... 2 fr.

42. — *Annuaire administratif, statistique, agricole et historique de l'arrondissement de Reims ;* par A. Germinet. 1847. 1re année. In-18 de 8 feuilles 7/9. A Reims, chez Assy, chez Germinet. A Paris, chez Dumoulin. Prix..... 2 fr.

43. — *Annuaire du département de Loir-et-Cher* pour 1847. In-18 de 10 feuilles. A Blois, chez tous les libraires.

44. — *Annuaire du département du Calvados* pour l'année 1847. In-12 de 14 feuilles. Caen, imprimerie de Delos. — Chez les principaux libraires des départements. Prix..... 2 fr.

45. — *Annuaire du département du Puy-de-Dôme* pour 1847. In-8° de 11 feuilles. A Clermont-Ferrand, chez Thibaud Landriot. Prix..... 1 fr. 50 c.

46. — *Annuaire historique universel,* ou Histoire politique pour 1845, avec un appendice, etc.; rédigé par A. Fouquier, fondé par C. Lesur. In-8° de 49 feuilles 1/4, plus un tableau. Paris, chez Thoisnier des Places, chez Fouquier.

26e année de la collection. Seconde série, 16e année.

47. — *Bibliothèque historique, monumentale, ecclésiastique et littéraire* de la Picardie et de l'Artois. Pages 113 à 136. In-8° de 6 feuilles. Imprimerie de Duval, à Amiens. A Paris, chez Dumoulin.

Fin de l'ouvrage.

48. — *La Bibliothèque du Roi*, note publiée en 1839 par M. Charles Dunoyer, nommé administrateur général par l'ordonnance royale du 22 février, démissionnaire le 20 juin. Nouvelle édition, enrichie de quelques pièces justificatives, accompagnée de quelques notes explicatives. In-8° de 3 feuilles. Imprimerie de Lacrampe, à Paris.

49. — *Bibliothèque royale* (de la) et de la nécessité de commencer, achever et publier le catalogue général des livres imprimés; par M. Paulin Pâris, membre de l'Institut, conservateur adjoint au dépôt des manuscrits de la Bibliothèque royale. In-8° de 3 feuilles 3/4. 1847, Paris, librairie de Techener.

50. — *Biographie universelle ancienne et moderne.* Supplément, ou suite de l'histoire; par ordre alphabétique, de la vie publique

et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. Ouvrage entièrement neuf, rédigé par une société de gens de lettres. Tome LXXX^e^ (Rost-Sall). In-8° de 29 feuilles 7/8. 1847, Paris, librairie de Michaud.

C'est le tome XXVIII du Supplément.

51. — *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin.* Limoges, 1846. Tome I^er^, grand in-8°, 290 pages et 9 planches. Paris, librairie de Dumoulin. Prix..... 6 fr.

52. — *Collection générale des Documents français qui se trouvent en Angleterre*, recueillis et publiés par Jules Delpit. Tome I^er^. Archives de la mairie de Londres, du duché de Lancastre, de la bibliothèque des avocats et de l'échiquier (1^re^ partie). In-4° de 77 feuilles 1/2. Imprimerie de M^me^ Dondey-Dupré, à Paris.

L'ouvrage sera publié en trois parties.

53. — *Dictionnaire historique et généalogique des Familles de l'ancien Poitou*, par feu M. Henri Filleau, publié par son petit-fils M. H. Beauchet Filleau, avec la collaboration, pour la partie héraldique, de M. Ch. de Chergé. Poitiers, 1841-46. Tome I^er^, grand in-8°. XIII—740 pages. Paris, librairie de Dumoulin. 15 fr.

54. — *Encyclopédie du* XIX^e^ *siècle.* Répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec la biographie des hommes célèbres. Tome XX. Première partie Poligonies-principal. In-8° de 25 feuilles 3/8. Paris, rue Jacob, 29.

28^e^ livraison, XXXIX^e^ volume.

55. — *Études historiques sur J. Savaron*, par M. H. Conchon, conseiller à la cour royale de Riom. In-8° de 7 feuilles 1/2. 1847, imprimerie de Thibaud Landriot, à Clermont-Ferrand.

Savaron est né à Clermont en 1567.

56. — *Études sur le haut pays d'Auvergne*, par M. le baron Delzons. In-8° de 4 feuilles. 1847, imprimerie de Perol, à Clermont-Ferrand. A Paris, chez Dumoulin.

57. — *Encyclopédie moderne.* Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, etc. Nouvelle édition, publiée par Firmin Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier; par MM. Adler Mesnard, Sébastien Albin, le baron Albert, etc. Tome V, livraisons 62, 63 et 64, feuilles 21 à 25. Faux-titre et titre. In-8° de 5 feuilles plus 4 planches. 1847, Paris, librairie de F. Didot.

58. — *La Franche-Comté de Bourgogne sous les princes espagnols de la maison d'Autriche.* Première série. *Les recès des États*, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale ; par Adolphe de Troyes. Paris, imprimerie de Ducessois, librairies de Cretaine et de Dumoulin. 1847. 4 vol. in-8° de CXLI—498, 508, 520, 474 pages.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans le prochain numéro du *Bulletin*.

59. — *Histoire de l'Armée et de tous les régiments depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'à nos jours*, par M. Adrien Pascal ; avec des tableaux synoptiques par M. Brahaut, et des tableaux chronologiques des combats, siéges et batailles, par M. le capitaine Sicard. In-8°. 1847, Paris, librairie de Barbié. Prix de la livraison..... 0 30 c.

L'ouvrage aura trois volumes publiés en 150 livraisons. Le commencement du tome II forme les livraisons 61 et 62.

60. — *Histoire des Girondins*, par M. A. de Lamartine. Tomes I, II, III et IV. 4 vol. in-8° ensemble de 106 feuilles 1/4. 1847, Paris, librairies de Furne et de Coquebert. Prix de chaque volume 5 fr.

61. — *Historiæ regalis abbatiæ Corbeiensis compendium auctore Benedicto Cocquelin, edidit et annotavit* J. Garnier, Amiens. 1847, un vol. in-8° de 158 pages. Paris, librairie de Dumoulin. Prix 4 fr.

Tiré à 25 exemplaires. Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie, tome VIII.

62. — *Légendes de l'Orléanais*, par M. C. de Vassal. Orléans, 1846. 1 vol. in-8°, 226 pages, fig. Paris, librairie de Dumoulin, Prix..... 3 fr. 50 c.

63. — *Lettres et discours de Gerbert*, traduits pour la première fois, classés dans sa biographie, expliqués par l'histoire du X^e^ siècle, et publiés au bénéfice de la souscription pour la statue de Gerbert, à Aurillac ; par Louis Barse, de Riom (Puy-de-Dôme). Tome I^er^. in-12 de 15 feuilles 2/3. 1847, à Riom, chez Jouvet. A Paris, chez Dumoulin.

64. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*. Amiens, 1846. Tome VIII. In-8° de 618 pages et 9 planches. Paris, librairie de Dumoulin. Prix..... 12 fr.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.